

Liaison



**Bulletin
d'information du
Groupement
de Défense
Sanitaire
Apicole
(GDSA) du
Doubs**

**FNOSAD-LSA,
LA SANTÉ DE L'ABEILLE**

Fédération Nationale
des Organisations Sanitaires
Apicoles Départementales

Ce bulletin est adressé en format papier à tou.tes
les adhérent.es.

Il est aussi disponible en format numérique sur
notre site

<https://gdsa25.fr/>

N° 46 - Mai 2026

Sommaire :

Le mot du président — Visites
sanitaires et TSA — Le frelon — Tests
d'efficacité — Les groupements d'api-
culteurs — Le lierre terrestre -Le site
du GDSA

Le mot du président

Un début d'année qui souffle le chaud et le froid...

L'hiver fut relativement doux, mis à part quelques journées que l'on pourra qualifier de froides, globalement les thermomètres ont dépassé le zéro. Et rapidement se sont installés des jours aux températures au-dessus des normales saisonnières. Nos colonies, capitalisant sur cette embellie, ont vu les populations exploser, favorisées en cela par des floraisons plus qu'abondantes et de nature à alimenter le développement des cheptels. Le tout sur un constat de mortalité plus que satisfaisant pour nombre d'apiculteurs, constat positif généré par une gestion sanitaire qui de plus en plus passe par le bi-traitement et un hivernage aux conditions météo favorables.

Le printemps s'annonçant de belle facture, laissant penser que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes... C'était oublier que si les mois écoulés ont été favorables à nos abeilles, ils l'ont été également et tout naturellement pour d'autres espèces. Et s'il en est une pour laquelle nous souhaiterions moins de mansuétude, c'est bien celle du frelon *Velutina Nigrithorax*, celui à pattes jaunes.

Car la même météo qui encourageait nos abeilles, favorisait une émergence précoce des fondatrices, leur assurant des conditions optimales pour installer et développer les colonies.

Quelques témoignages du terrain laissent dubitatif et perplexe. J'en veux pour preuve Philippe, apiculteur piégeur, qui annonce à mi période de piégeage, soit au 30 avril, dénombrer 383 frelons à pattes jaunes. Piégeage dans la grande couronne bisontine.

Ce chiffre exponentiel et inquiétant pose questions. Les fondatrices sont elles en nombre à ce point ? Serait-ce déjà des ouvrières qui sortent pour assurer l'approvisionnement du nid ? Ces questions indiquent que nous avons à apprendre sur cet «ennemi», car pour bien le combattre il nous faut le bien connaître.

Ceci montre que ce printemps précoce et généreux pour nos abeilles, l'est également pour les prédateurs de nos ruchers. A tel point que, déjà, quelques informations remontées du terrain, attestent de prédateurs sur des ruches...

Dans tous les cas, restons mobilisés sur le piégeage de printemps et alimentons bien l'outil «frelon.com», qui est une mesure précieuse de la présence de l'invasif. Le GDSA25 demeure très en veille sur le sujet.

Vous souhaitant une belle année pour vos colonies et pour les gardiens que vous êtes.

Vous remerciant de votre confiance, apicalement.

Christophe WILL

ATTENTION ! ATTENTION ! ATTENTION ! ATTENTION ! ATTENTION ! ATTENTION !

Avec ce bulletin, vous recevez

- **le bon de commande des médicaments**
- **le bordereau d'adhésion.**

Inutile d'attendre pour les compléter et renvoyer !

La date limite pour les commandes de médicaments est impérative, 1 juin !

Pour info, **distribution** des médicaments le 27 juin matin à Vercel

Visites sanitaires

TSA

Techniciens Sanitaires Apicoles

Le GDSA a obtenu le renouvellement de son PSE (Programme Sanitaire d'Élevage) grâce à un travail fabuleux de Jérôme BOILLON. Un très grand merci à lui.

Grâce à ce renouvellement, le GDSA va continuer à vous proposer des médicaments pour la lutte contre le varroa.

Vous allez être sollicité (sur le bon d'adhésion-commande) pour signer la charte qui vous liera à l'association. Votre seule « contrainte » : recevoir la visite d'un.e TSA qui est là pour échanger avec vous sur vos pratiques et qui peut vous conseiller sur la gestion de vos ruches.

Ce n'est pas du « flicage » comme certains le craignent. Le GDSA s'est engagé dans le PSE à assurer les visites. Sans elles, nous ne serions pas agréés.

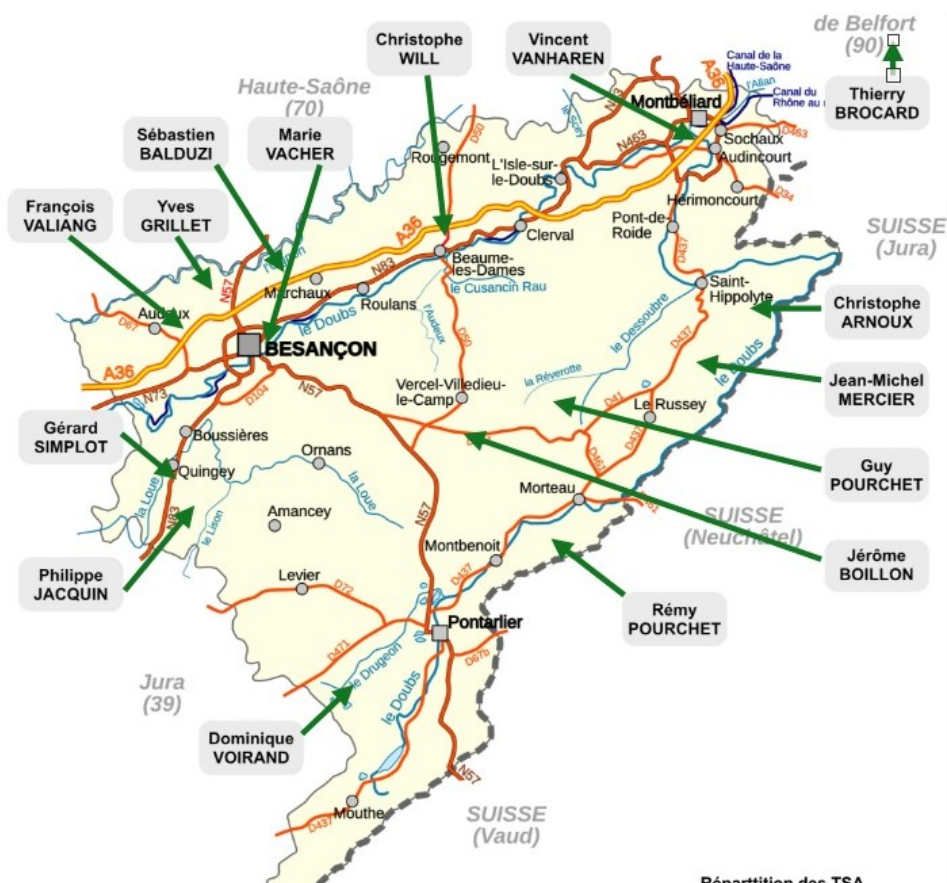
Un.e TSA vous contactera dans les 5 années à venir pour convenir d'un rendez-vous. Pas besoin d'aller sur vos ruches, un simple échange verbal suffit. Mais si vous le désirez, l'ouverture de ruches peut avoir lieu avec elle-lui. Nous vous rappelons que vous devez tenir un registre d'élevage que la-le TSA signera ; si vous ne voyez pas de quoi il s'agit, il vous sera présenté.

Si vous refusez la visite, le GDSA ne pourra pas vous délivrer de médicaments.

Vous pouvez aussi solliciter une visite si vous en ressentez le besoin. A partir du site, vous envoyez un mail et vous serez contacté rapidement et mis en relation avec la-le TSA du secteur.

Cette année, 3 nouveaux TSA ont été formés et rejoignent l'équipe en place. Félicitations à eux et merci pour leur implication dans le fonctionnement du GDSA.

Liste des TSA et leur secteur d'intervention



Le frelon à pattes jaunes (asiatique)

2025, une année qui constate un peu plus l'installation du frelon asiatique. Il est avéré qu'aucune zone de notre département n'échappe à sa présence et sa prédation. Il paraît important de rappeler que ce sont les déclarations diverses, de piégeages et destructions de nids, qui permettent de mesurer l'évolution de sa présence.

L'outil, pour l'heure, qui demeure l'unique source de suivi est le site « le frelon.com ». Globalement, 2025 est plus impactée que l'année précédente, et l'on peut imaginer logiquement que 2026 n'échappera pas à une recrudescence de cet invasif.

Malgré un fort investissement de piégeurs (dont beaucoup d'apiculteurs), le nuisible s'installe, déjouant parfois les mesures mises en place, preuve de sa formidable capacité d'adaptation. Quelle serait sa prolifération si nous n'avions engagé ces actions visant à limiter sa prolifération.

Le GDSA25 participe au comité de pilotage au niveau régional (Bourgogne Franche-Comté), sous la houlette de la Fredon, organisation à vocation sanitaire, associée par les pouvoirs publics dans le plan de lutte.

Votre GDSA s'est doté d'un Réseau de 16 référents animateurs locaux sur le département du Doubs. Ces animateurs en lien avec les collectivités, mairies, com-com, sont un levier fort et de proximité pour sensibiliser les élus et la population à la problématique de cet insecte.

Le groupement de défense sanitaire apicole du Doubs a entamer des démarches auprès des services du Département ainsi que du préfet afin d'obtenir des moyens d'aide concrets.

Au niveau départemental, le Gdsa s'est fait accompagner par des structures associatives (GDS BFC, Lions club) afin d'offrir gratuitement à des piégeurs 160 pièges Beevital.



En 2025, un reliquat d'enveloppe du Fonds Vert a permis d'indemniser 291 destructions de nids, à hauteur de 50 € par nid, pour des particuliers. Il demeure beaucoup d'incertitudes, pour l'heure, sur une éventuelle reconduction d'une telle enveloppe.

Quelques chiffres 2025

- 12 entreprises 3 D chartées (58 en BFC)
- 291 destructions indemnisées (1301 en BFC)
- 766 fondatrices piégées (1943 en BFC)
- 109 pièges déclarés (248 en BFC)

En synthèse :

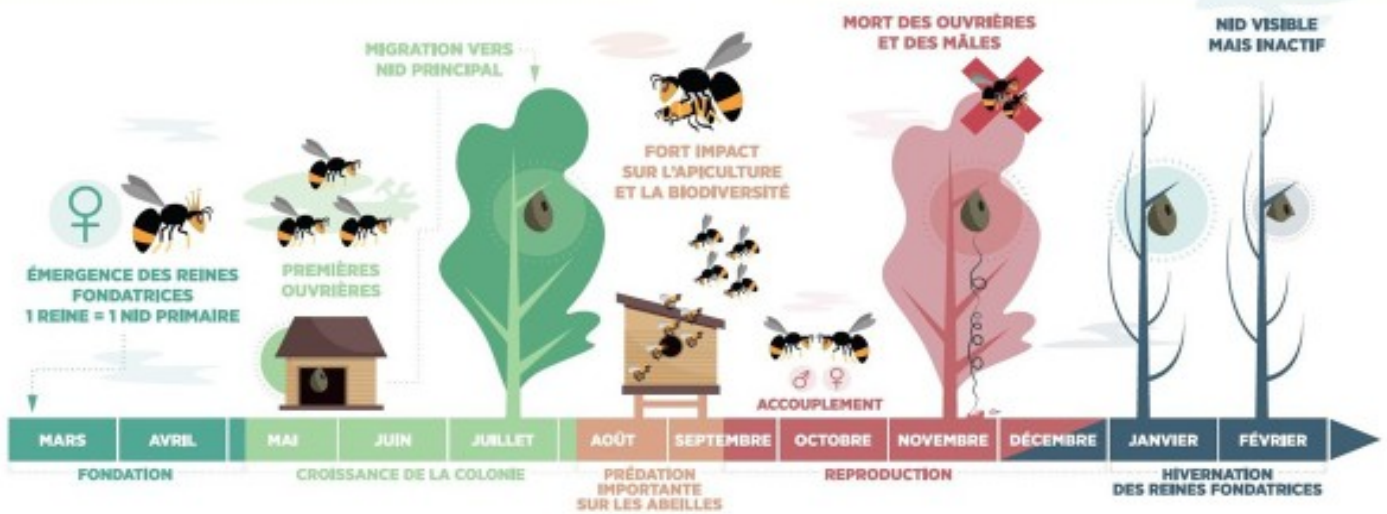
Le département du Doubs démontre un fort engagement dans la lutte contre le frelon à pattes jaunes. La difficulté du suivi demeure : les opérations de piégeages et destructions de nids ne sont pas toujours déclarées, ce qui rend les chiffres aléatoires dans leur crédibilité. Pour autant notre département est très actif comparé aux chiffres Bourgogne Franche Comté.

Le GDSA25 travaille au service de la lutte avec les instances (collectivités, Fredon, services de l'état, apiculteurs) et reste vigilant sur l'évolution sur le terrain et les politiques décidées dans le plan de lutte national.

Ce dossier restera un fil rouge dans nos actions quotidiennes et nos communications auprès de vous, nos adhérents.

**Fin du piégeage de printemps
20 mai**

CYCLE DE VIE



PLAN DE LUTTE REGIONAL

FREDON BFC et les GDSA départementaux se mobilisent pour organiser la lutte collective contre le frelon asiatique en région Bourgogne Franche-Comté.

Plusieurs leviers sont à mobiliser :

- **Détection précoce des nids primaires**

Il s'agit des premiers nids formés par les nouvelles reines de l'année. De petites tailles (d'une clémentine environ) avec une entrée située sur le bas, ils sont formés au printemps et ne contiennent que quelques individus. Ils peuvent être construits partout : abris de jardin, cabanes à oiseaux, boîtes aux lettres, sous-toiture, ou n'importe où dans la nature. Leur destruction peut être réalisée assez facilement, mécaniquement ou à l'aide d'un produit biocide autorisé.



- **Signalement et destruction des nids secondaires**

Au cours de la saison, la colonie va migrer des nids primaires devenus trop petits pour aller construire des nids secondaires. De plus grosse taille, souvent placés plus haut dans les arbres, il faut signaler leur présence (lefreelon.com) et faire détruire ces nids par une entreprise spécialisée (une liste pourra être transmise par les GDSA ou FREDON BFC).



- **Piégeage**

Si le piégeage des nouvelles reines au printemps peut apparaître comme une bonne idée, il faut garder en mémoire qu'un piégeage mal réalisé peut être extrêmement dommageable pour la biodiversité. A l'heure actuelle, ce piégeage ne fait pas partie des priorités à mettre en œuvre chez les particuliers et dans les collectivités. Dans le cas où des pièges seraient utilisés, ceux-ci devront être particulièrement sélectifs et permettre d'éviter la noyade des insectes non cibles.

Les pièges de type « bouteilles » sont à proscrire à cause de leur manque de sélectivité.

Capture d'essaims

une pratique à risque(s)

La récupération d'essaims est courante en apiculture, mais elle doit rester exceptionnelle. Si elle peut sembler intéressante pour augmenter son cheptel, elle présente surtout des risques sanitaires et génétiques.

Deux types d'essaims doivent être distingués.

- **Les essaims issus de son propre rucher** ont un statut sanitaire équivalent à celui des colonies d'origine, mais traduisent un caractère d'essaimage indésirable sur le plan génétique. D'autres méthodes de division, plus maîtrisées, sont à privilégier.

- **Les essaims de provenance inconnue** posent un problème bien plus important. Leur statut sanitaire est incertain et souvent défavorable : ils peuvent être porteurs de maladies (loques, viroses), de parasites, et presque systématiquement de varroa. Ils représentent donc un risque réel d'introduction de pathologies dans le rucher. Leur qualité génétique est également aléatoire, souvent peu compatible avec une apiculture de sélection.

En pratique, il est préférable d'éviter la récupération d'essaims et de limiter l'essaimage de ses propres colonies.

Lorsque la capture est néanmoins nécessaire (sécurité, opportunité), certaines précautions s'imposent :

- éviter les cadres bâtis pour limiter les contaminations,
- isoler l'essaim à distance (idéalement > 3 km).

Point clé sanitaire : une fenêtre unique contre le varroa **L'essaim fraîchement capturé est, par définition, sans couvain operculé pendant quelques jours (6 jours). Tous les varroas sont alors phorétiques, donc exposés au traitement.**

Un traitement à l'acide oxalique réalisé à ce moment est particulièrement efficace, avec des taux de mortalité des varroas phorétiques pouvant dépasser 90 à 95 %. Cette efficacité chute fortement dès la reprise du couvain.

Il s'agit donc d'une opportunité unique pour :

- assainir fortement la colonie dès son introduction,
- repartir avec une pression varroa très faible.

Enfin, si l'essaim est conservé, il est recommandé de remplacer rapidement la reine (cellule ou reine fécondée) afin d'améliorer la génétique et limiter les risques d'essaimage.

En résumé : **un essaim gratuit peut coûter cher... sauf si sa gestion sanitaire est rigoureuse dès le départ.**

*Mathieu Boucon
vétérinaire du
GDSA*



Tests d'efficacité 2026

APPEL À CANDIDATURES DE LA FNOSAD

La Fnosad-LSA lance un appel à candidatures pour participer aux tests d'efficacité qu'elle coordonnera en 2026. Ces suivis ont pour objectif d'évaluer, dans les conditions réelles de terrain, l'efficacité des traitements réalisés avec des médicaments autorisés en France dans le cadre de la lutte contre *Varroa destructor*.

Les spécialités concernées seront précisées ultérieurement.

Nous recherchons des apiculteurs volontaires et bénévoles, rigoureux et disponibles, prêts à suivre un protocole précis avec 5 de leurs colonies (mise en place des traitements, comptages des varroas avant/pendant/après traitement, relevés et transmission des données).

Participer à ces tests, c'est contribuer à produire des références techniques utiles à l'ensemble de la filière et à renforcer les connaissances sur l'efficacité des traitements contre le varroa.

Il est essentiel que notre territoire soit pleinement couvert pour ces suivis afin de disposer de données représentatives de nos contextes locaux. Nous espérons donc une forte mobilisation, dans toutes les régions, des GDSA, des TSA et des apiculteurs volontaires dans ces tests, comme c'est déjà le cas dans certains départements. Pour transmettre votre candidature, merci de compléter le formulaire en ligne suivant :

<https://forms.gle/CfQA5t7AZvdw4Gxf8>

Pour plus d'informations, nous vous invitons à visionner la conférence présentant les résultats de 2024, donnée lors de la Journée technique de la Fnosad-LSA à Metz en janvier dernier : Replay vidéo - FNOSAD

Les apiculteurs

Leurs groupements

Nous commençons une rubrique qui présentera les différents groupements d'apiculteurs dans le Doubs. La suite au prochain numéro...



Créée en 2017,

APIHD est née de la volonté des premiers stagiaires du rucher école du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Haut-Doubs (CPIE) de La Rivière-Drueon.

But de l'association : fédérer un réseau d'apiculteurs amateurs autour des objectifs suivants : développer une apiculture respectueuse des abeilles, de l'Homme et de l'environnement, faire connaître l'abeille et les enjeux liés à l'apiculture, mise en commun de pratiques, d'expériences et de matériels, améliorer les pratiques et les techniques apicoles.



La formation

« débuter en apiculture » du CPIE s'articule autour de 6 séances de mars à août sur 2 sites (La Rivière-Drueon et Les Gras).

Les points abordés : La connaissance de l'abeille, le matériel, la réglementation, le sanitaire, les différentes structures apicoles (GDSA, Syndicat apicole, ...), la visite de printemps, les divisions, le transfert dans une nouvelle ruche, la récolte, l'extraction, la gestion du varroa (comptage et traitement), l'hivernage.

Inscription : <https://cpihautdoubs.org/formations/apiculture.html> ou tél : +33 3 81 49 82 99

Plantes médicinales et mellifères

Le Lierre Terrestre

(*Glechoma hederacea* L.)

A ne pas confondre avec le lierre grimpant qui pourra faire l'objet d'un prochain article et qui fleurit à l'automne, le lierre terrestre offre aux abeilles une des premières floraisons printanières.

En effet, on peut apercevoir très tôt ses petites fleurs bleues-violettes à 2 lèvres nous indiquant qu'il appartient à la grande famille des lamiacées. Cette grande famille nous offre les plantes aromatiques les plus connues telles le thym, la lavande, le romarin et dans notre région l'origan, qui a fait l'objet d'un précédent article dans ce bulletin, ainsi que la sauge des prés, la menthe aquatique et la menthe sylvestre, etc. Ce sont toutes des plantes qui font le bonheur des insectes par leur production abondante de nectar. Les plantes de cette famille sont caractérisées par leur tige de section carrée et leurs feuilles opposées et décussées (chaque étage de feuilles est "décalé" de 90° par rapport à l'étage inférieur). Les fleurs du lierre terrestre, de couleur mauve à violette et tachetées le plus souvent de pourpre sur la lèvre inférieure sont réunies par 2 ou 3 à l'aiselle des feuilles supérieures et orientées du même côté. Ce qui le différencie de la Bugle rampante (*Ajuga reptans* L.), de la même famille, et dont les fleurs d'une couleur très proche, forment une sorte d'épi plus ou moins pyramidal.

Ces 2 plantes se côtoient parfois et on peut en observer les fleurs simultanément. La bugle rampante est toutefois moins aromatique que le lierre terrestre. Mais ces 2 plantes, comme la plupart des lamiacées, fournissent un abondant nectar aux abeilles qui vont également récolter leur pollen de couleur crème, presque blanc pour le Lierre terrestre et d'un jaune un peu plus soutenu pour la Bugle rampante. Si les tiges florales du lierre terrestre sont érigées, à la suite de la floraison, la plante va émettre de nombreuses tiges rampantes,

aux feuilles arrondies et crénelées, décrites par les anciens et dans différents ouvrages, en forme de cœur ou de rein ("cordiforme" ou "réniforme"). Leur pourtour arrondi va donner à cette plante parfois le nom de "Rondelette" ou de "Rondotte". Cette plante est aussi appelée parfois "Drienne", "courroie de St Jean", "courroie de Terre" ou "lierret". Ses tiges rampantes, formant parfois de grands tapis, faisant penser au lierre "grimpant" sont aussi à l'origine de son nom d'espèce "*Hederacea*", (le lierre grimpant se nommant "*Hedera helix* L."). Nous allons trouver le lierre terrestre en lisière et dans les sols riches en matière organique d'origine végétale. Cette plante indique une évolution vers la forêt.



On attribue au lierre terrestre, riche en composants actifs, de nombreuses propriétés médicinales. Il contient des tanins, une huile essentielle, un taux élevé de vitamine C, de la résine, de la cire, de la gomme et du caoutchouc, des sucres et différents acides, dont l'acide caféique, l'acide rosmarinique et l'acide oléanilique. Ses principes actifs peuvent être extraits par l'eau et par l'alcool. Ainsi, au moyen-âge, c'était une plante médicinale usuelle et il était surtout connu pour ses propriétés astringentes et vulnérinaires. Des recettes émanant de monastères des huitième et neuvième siècles le préconisent comme remède contre les fièvres et Hildegarde de Bingen (12ème siècle) le considère comme vulnérable en pommade, anti céphalique et pectoral. On lui a

attribué des propriétés digestives et vermifuges mais on l'a aussi appliqué en usage externe sous forme de pommade et cataplasmes pour favoriser la cicatrisation, soigner les brûlures, soulager la sciatique, faisant de cette plante une véritable panacée. Mais c'est surtout pour ses propriétés pectorales qu'on le reconnaît actif aujourd'hui.

Si les différents auteurs sont parfois partagés sur son action contre les "phtisies" et les symptômes tuberculeux, tous lui reconnaissent une action très favorable sur le système respiratoire et dans toutes les affections des bronches, les catarrhes pulmonaires et les toux "grasses" avec expectoration abondante de mucus.

On retrouve ainsi le lierre terrestre dans les tisanes pectorales dites "des 4 fleurs" ou "des 5 fleurs", en compagnie du tussilage (*Tussilago farfara*), du "pied de chat" (*Antennaria dioïca*), de la primevère, de la violette, du coquelicot, de la mauve, de la guimauve et quelques autres. L'idée étant de préparer une boisson antitussive avec 4 ou 5 de ces différentes plantes selon celles que l'on peut trouver. Il est aussi souvent préconisé de faire bouillir le lierre terrestre dans du lait ou du petit-lait et de sucrer cette boisson au miel dans les cas de toux grasse persistante.

On récolte les parties aériennes lors de la floraison ou les feuilles des tiges rampantes après la floraison. Son séchage est délicat et il a tendance à reprendre facilement l'humidité et à noircir, c'est pourquoi il est préférable de l'utiliser frais. On peut par exemple confectionner un sirop très parfumé avec ses sommités fleuries fraîches. Sirop que l'on pourra utiliser comme boisson d'agrément ou à des fins pectorales.

Comme c'est une plante aromatique, les fleurs ou les sommités fleuries fraîches peuvent servir à aromatiser desserts et glaces. Jus-



qu'au 17ème siècle, il a servi à aromatiser la bière avant l'utilisation du houblon et encore aujourd'hui, certains brasseurs élaborent de la bière avec du lierre terrestre. Il faut signaler que les bières qui étaient fabriquées avant l'apparition du sucre industriel étaient réalisées avec du miel et étaient donc plutôt des cervoises. Ceci pour les apiculteurs qui peuvent ainsi fabriquer leur bière avec du miel et du lierre terrestre. Personnellement, j'utilise ses sommités fleuries en petite quantité dans les salades de plantes sauvages qu'il relève en goût et en couleur grâce à ses petites fleurs bleues.

Pour conclure cet article, je livre ici une recette toute simple de sirop de lierre terrestre : faire macérer à froid pendant 24 heures 100g de sommités fleuries fraîches dans un litre d'eau, filtrer, laisser décanter quelques heures et soutirer puis ajouter 800g de sucre ou 1kg de miel par litre obtenu, faire bouillir quelques minutes et mettre en bouteilles à chaud.

A boire bien frais allongé d'eau !

Hubert Gaillot, " paysan en biodiversité, producteur de plantes aromatiques et médicinales et apiculteur".

Bibliographie :

Dictionnaire des plantes médicinales et vénéneuses de France, Paul-Victor Fournier, Edts Omnibus, 1000 pages

L'encyclopédie des plantes bio-indicatrices, vol 1, Gérard Ducerf, Edts Promonature, 350 pages

Traité pratique et raisonné des plantes médicinales indigènes, François-Joseph Cazin, Edts Jalons du savoir, 1140 pages

Le livre des bonnes herbes, Pierre Lieutaghi, Edts Actesud

Le chemin des herbes : connaître, cueillir et utiliser les plantes sauvages,

Thierry Thévenin, Edts Lucien Souny, 330 pages

Nouveau !

Site internet

Le site du GDSA25 fait peau neuve. En effet, le GDSA25 se doit de se faire connaître auprès d'un grand nombre d'apiculteurs pour les inciter à assurer un suivi sanitaire de leurs colonies, à s'informer, à se former en suivant par exemple les journées techniques sanitaires qu'il propose. Le site sert également de relais pour les adhérents. Il aura pour but d'informer au jour le jour ses visiteurs sur tout ce qui concerne l'apiculture et surtout le suivi sanitaire du rucher. Nous vous invitons donc à parcourir les pages de ce nouveau site qui, nous l'espérons, vous plaira.

GDSA 25 (DOUBS)
Les objectifs :
Protéger, accompagner, sensibiliser

Le GDSA 25 est une association loi 1901 qui compte 350 adhérents. Ses missions principales sont d'informer les apiculteurs sur les problèmes sanitaires, de distribuer des médicaments pour le traitement des ruches sous couvert du plan sanitaire d'élevage, de former des techniciens sanitaires apicoles et d'intervenir en cas de problème par l'intermédiaire du vétérinaire conseil.

Les actualités du GDSA

A la une :
Travail au rucher - MAI
Philippe Bédère, notre vice-président, nous a concocté une petite synthèse sur "travail au rucher en mai" en fonction de la où vous vous trouvez (bon début de saison).
[Voir l'article en dessous et lire de cette page.](#)

Prochainement :

- Poursuite du pilage de prérequis genes FA
- Commande des médicaments prochainement à la fin mai
- Résultats sondage journées techniques sanitaires GDSA25

Informations du GDSA :

Rejoignez le GDSA25
Rejoindre le GDSA, c'est bénéficier d'un accompagnement sanitaire fiable pour votre rucher, accéder à des conseils techniques adaptés et s'engager collectivement pour la santé et la pérennité des abeilles.
[Bulletin d'adhésion](#)
[contactez nous](#)

Gérez, combattez le Frelon Asiatique à pattes jaunes
Différentes situations ont eu lieu durant le mois de mars. Si vous souhaitez avoir plus d'informations, vous pouvez contacter un RAPAL (Référént Apic-Frelon Asiatique Local) qui saura vous guider dans vos recherches ou vous apporter une aide ponctuelle à la lutte de ce félu. Cliquez [ici](#) et pour plus de renseignements [la page facon](#).

Travail au rucher - MAI
Crédit photo (Bee de droit) : abelle rose
texte de Philippe BÉDÈRE

La Santé de l'Abeille

Revue bimestrielle



- les maladies des abeilles et les symptômes observés au niveau des colonies,
- la prophylaxie sanitaire,
- la réglementation de l'apiculture française et européenne
- la pharmacie vétérinaire apicole,
- les risques d'intoxication des abeilles,
- par les pesticides de l'environnement et les troubles occasionnés aux colonies...

Avec votre adhésion au GDSA, vous pourrez prendre un abonnement. Un bon complément à la lecture de nos bulletins et lettres d'informations !